



CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL

SIÈGE ADMINISTRATIF :
CENTRE CULTUREL ENGHIEU ASBL
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU
T-F : 02/3963787

N° ENTREPRISE : 478.422.905
N° ONSS : 1278313-52
N° DE COMTE: 370-1120425-65

COURRIELS :
CC.ENGHIEU@SKYNET.BE
CC.ENGHIEU.SECRETARIAT@SKYNET.BE

SITES INTERNETS :
WWW.CCENGHIEN.BE
WWW.ENGHIEU-EDINGEN.BE
WWW.ACHO.BE/CCENGHIEN

STATUTS :
SIGNÉS LE 3 DÉCEMBRE 2001
ET PUBLIÉS AU MONITEUR
LE 3 OCTOBRE 2002

RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2005

CONTRAT- PROGRAMME 2009-2013

Compléments d'information

Doc 6 – 7 – 9 – 10 – 14





- DOC 6 -

**PRESENTATION DES REALISATIONS
PAR RAPPORT
AUX CRITERE DE LA GRILLE MANGOT**



PREAMBULE

Depuis sa création en 2002, et plus encore depuis sa reconnaissance par la Communauté française de Belgique en 2005 mais grâce surtout à l'aide sans cesse croissante de la Ville sans qui rien n'aurait été possible, le Centre culturel a singulièrement développé son action ces dernières années.

Ainsi aujourd'hui, il répond entièrement, selon les critères définis dans la grille Mangot, aux missions qui lui sont conférées en tant que Centre culturel de catégorie 3, voire de catégorie 2 sur bien des aspects, sans pourtant en avoir les moyens humains et financiers indispensables pour les assumer en théorie pleinement.

Si pour entrevoir réellement la portée et la qualité de l'action du Centre culturel d'Enghien, celle-ci ne peut être réduite à une simple énumération d'activités qui répondent en partie ou en totalité aux axes prioritaires définis dans le contrat-programme et aux seuls critères qui définissent les missions qui nous incombent, il y a lieu néanmoins pour saisir l'objet de s'en faire une représentation.

Suit donc en regard de grille Mangot, un récapitulatif des principaux projets, démarches, actions et activités du Centre culturel d'Enghien déjà développé dans la **partie relative aux orientations (de la page 35 à 66) du contrat-programme 2009-2013 – demande de reconnaissance en catégorie 3 (situation actuelle des différents secteurs)** et que vous pouvez également retrouver plus en détail dans les différents rapports annuels d'activités et notamment les plus emblématiques d'entre eux régulièrement plébiscités tant par les membres du Conseil culturel que par ceux du Conseil d'Administration ou encore par la population locale ou par le public extérieur comme les *Balades contées entre chien et loup*, le *Parcours d'artistes*, la *Journée des associations*, la *Fête de la musique*, le *Festival de tréteaux*, le projet « *D'Ici et d'Ailleurs* », « *Les légumes oubliés... Retrouvés* » les *rencontres d'impro*, les *stages de théâtre*, la création de la *Cie Les Semeurs de Rêves* et d'*Orcadre*, le nouvel espace d'expositions...

RAPPEL DES MISSIONS ET DES AXES REPRIS DANS LE CONTRAT-PROGRAMME PRECEDENT

Le Centre culturel d'Enghien asbl fut mis sur les fonds baptismaux le 3 décembre 2001, les statuts étant publiés au Moniteur belge le 3 octobre 2002.

Le Centre culturel d'Enghien se réfère aux décrets de 28 juillet 1992 et du 10 avril 1995 du Conseil de la Communauté française qui entend, en dehors de tout esprit de lucre, promouvoir le développement culturel sur le territoire de la ville d'Enghien.

Elle garantit le respect de toutes les tendances philosophiques et politiques, conformément à la loi du 16 juillet 1973, et veille à associer la participation la plus large possible des associations locales à l'exercice de ses missions.

Par développement culturel, il faut entendre l'ensemble des activités destinées à réaliser des projets culturels et de développement communautaire fondés sur la participation active du plus grand nombre, avec une attention particulière aux personnes les plus défavorisées.

Ces activités doivent notamment tendre à :

1. offrir des possibilités de création, d'expression et de communication ;
2. fournir des informations, formations et documentations qui concourent à une démarche d'éducation permanente ;
3. mettre en valeur le patrimoine culturel local, régional, national ; francophone ; européen et international ;
4. organiser les services destinés aux personnes et aux associations favorisant la réalisation des objectifs du centre.

A ces fins, l'association pourra posséder tous immeubles et équipements ou en disposer, exploiter tous services à but culturel, passer toutes conventions utiles avec les pouvoirs publics ou les particuliers, recevoir tous dons ou legs et participer à toutes associations ayant un objet compatible avec le sien.

• **Axes d'actions culturelles prioritaires du précédent contrat-programme 2005-2009 :**

Le 3 décembre 2003 le Conseil d'Administration a défini les axes d'actions culturelles prioritaires pour le contrat-programme du Centre culturel qui devait prendre effet en 2004 mais qui sera effectif finalement en 2006 rétroactivement au 1^{er} juillet 2005.

Ces axes de développement socioculturels furent précisés lors de réunions préparatoires ouvertes à tous et consignés par l'animatrice-directrice de l'époque. Ceux-ci, au nombre de 6, furent donc intégrés dans le dossier de reconnaissance dont ils forment l'ossature. 4 d'entre eux (en gras dans la liste ci-dessous) furent également directement insérés dans le contrat-programme liant la Ville d'Enghien à la Communauté française de Belgique :

- 1. Prévoir des activités décentralisées dans les différents espaces de vie et lieux de culture de la commune.**
2. Organiser les services aux associations : louer un local à sous-louer aux associations, relayer leurs demandes vers la Communauté française ou d'autres partenaires.
- 3. Travailler avec les jeunes culturellement moins favorisés, en collaboration avec le service « espace jeunes » de la Ville.**
4. Travailler avec les écoles : identifier leurs attentes et proposer des activités.
- 5. Collaborer avec les Centres culturels voisins, soit au niveau de la programmation, soit en favorisant l'échange et la mobilité des publics.**
- 6. Mettre l'accent sur la programmation théâtrale, parent pauvre de la culture au niveau local.**

Précisons que dans le dossier de reconnaissance, **le Patrimoine et le Parc d'Enghien** en particulier ont été identifiés comme « **axe transversal** ».

Si cet axe n'était pas repris en tant que tel comme axe de développement dans le contrat-programme, il était néanmoins considéré comme un point d'ancrage incontournable pour l'organisation de différentes activités culturelles ou de manifestations artistiques.

Aides-services

PRÊT DE LOCAUX :

L'annexe de la Maison Jonathas

La convention de partenariat signée avec la Ville d'Enghien met l'Annexe de la Maison Jonathas à la disposition du Centre culturel depuis 2004 pour ses différentes activités. Ce local de 35 m² héberge notamment les différents ateliers de loisirs actifs ainsi que les stages organisés par le Centre culturel. Mais il est également mis à disposition gratuitement, dans le cadre des aides-services octroyées aux associations, aux associations membres du Centre culturel pour leurs activités respectives (réunions, conférences...). En fonction des disponibilités de l'agenda d'occupation et sans que cela puisse gêner l'ensemble de l'action du Centre culturel, l'annexe est également prêtée aux associations non membres, sur simple demande, moyennant néanmoins une location de 15 €.

Rez-de-chaussée de la Maison Jonathas

L'offre des ateliers de loisirs et des stages ayant pris peu à peu de l'ampleur et le nombre d'associations allant croissant, le Centre culturel a accueilli avec soulagement l'inauguration du nouveau Centre administratif en 2008 et la redistribution des locaux « administratifs » qui s'en suivit. En effet, le nouveau centre administratif étant opérationnel, l'Agence de Développement Local avec qui nous partageons l'emplacement a pu intégrer de nouveaux bureaux sur le site de l'ancien hôtel de Ville. L'espace étant libéré, le Centre culturel s'est ainsi vu attribué dans le courant de l'année la gestion et l'usage de la totalité du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas.

En redistribuant ce nouvel espace à des fins précises (bureaux, salle), une salle polyvalente de 57 m², a pu être inaugurée et permet déjà de mieux administrer les différentes activités du Centre, de développer de nouveaux projets et d'offrir un lieu, complémentaire à l'annexe, aux associations membres pour mener à bien leurs activités propres.

PRÊT DE MATERIELS :

Depuis 2006, le Centre culturel a acquis, notamment grâce à une subvention en matériels de la Communauté française un certain nombre d'équipements de base (matériels informatiques, mobiliers et matériels de bureaux, projecteur multimédia, matériels son&lumière, matériels électriques divers, ...) indispensables à son fonctionnement et à assumer, en partie, sa mission d'aide-service.

L'ensemble de ces équipements ne permettant toutefois pas d'assumer entièrement notre mission de diffuseur et d'aider les associations plus complètement dans ce domaine, le Conseil d'Administration a pris la décision en 2008 de mettre au budget l'achat de matériels son&lumière professionnel (PC 500W, Par 500W, table lumières, table son, enceintes, pont, tapis de scène, pendrillons...) qui a rendu le Centre culturel plus autonome en la matière et a libéré en conséquence certains matériels pour les associations.

Ainsi, les associations peuvent bénéficier maintenant, sur simple demande mais moyennant 10€ de location par type de matériels afin de couvrir l'usure de celui-ci, du prêt de câblages

électriques, d'un projecteur DLP, d'un ordinateur portable, de 2 pieds pour Par, de 4 Par 1000W, d'un gradateur, de gélamines, de tonnelles...

Percevant néanmoins cette offre comme quelque peu insuffisante, le Centre culturel se donne pour objectif en 2009 de réaliser un pack de matériels « son et lumières » complet. Les associations membres pourront en bénéficier, selon leurs besoins et la disponibilité du matériel, dans le cadre de leurs organisations propres moyennant simplement une intervention « limitée » dans le coût de l'assurance globale contractée pour le matériel proprement dit.

AIDE-TECHNIQUE :

Pour l'heure, le Centre culturel, ne possédant pas les ressources humaines requises et suffisantes (nous n'avons pas de régisseur à demeure), n'est pas en capacité de détacher du personnel pour assurer une aide-technique régulière dans le cadre d'activités mises en place par les associations. Celui-ci prépare néanmoins le matériel et informe au besoin l'emprunteur sur les modalités d'utilisation du matériel ou veille à ce que tout soit en ordre dans la mesure où l'activité se passe au sein de la Maison Jonathas durant les heures d'ouverture du Centre culturel. Toutefois, nous assurons la totalité du suivi technique dans le cadre de projets ou d'activités initiés directement en partenariat avec les associations sollicitées ou sollicitées. Ces activités se passent plus généralement en décentralisation sur Marcq et Petit-Enghien (théâtre de tréteaux, projection cinéma...) et nécessitent de fait la présence de l'ensemble de l'équipe du Centre culturel pour la réalisation de l'activité.

AIDE A LA CREATION :

Dans le cadre de projets théâtraux conçus au sein des ateliers et stages de théâtre du Centre culturel, il est mis à disposition des différents protagonistes pour la réalisation du projet la salle ad hoc, le matériel son et lumière ainsi qu'une aide-technique pour les répétitions. Pour la diffusion du spectacle, nous assurons également toutes les tâches indispensables pour sa bonne réalisation : communication, promotion, accueil public et soutien technique. En 2008 et 2009, les spectacles « Ce n'est plus la saison des fraises » et « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes » créés par les Semeurs de Rêves, la nouvelle troupe « amateur » du Centre culturel, ont ainsi été soutenus dans toutes les étapes de leur création.

De même, au travers de la démarche du projet « D'Ici et d'Ailleurs » et de notre soutien au groupe Sak-Ado (cf. dossier de reconnaissance p.48), nous apportons notre aide et notre regard d'expert dans la conception et la réalisation des expositions (portraits-témoignages) que le groupe propose et qui sont présentées au sein de nos locaux et en-dehors, notamment dans les écoles de l'entité.

SERVICE D'INFO :

Le Centre culturel récolte en son sein non seulement un grand nombre d'informations culturelles et socioculturelles sur le plan local, régional et national mais il détient également de nombreux renseignements ou références sur divers opérateurs culturels ou socioculturels, règlements, législations ou aides concernant directement ou indirectement les asbl ou associations de fait (législation des asbl, droits d'auteurs, droits des interprètes, droits à l'image, Reprobél, règles d'affichage, contrat de travail, RPI, Smart, volontariat, prêt de matériel au niveau de la Communauté française ou de la Province, formations, DGAC, SPJ, etc.).

Ainsi, pouvons-nous aider toute personne sur les démarches administratives éventuelles à effectuer en leur fournissant directement les informations indispensables et les documents adéquats ou en orientant au besoin les demandeurs vers des personnes « ressources ». Tout autant, nous sommes à même d'assumer le rôle de conseiller tant au niveau de la conduite des projets de chacun que par rapport à des choix culturels ou artistiques à opérer. A ce titre, le Conseil culturel joue son rôle pleinement en étant à l'écoute des diverses demandes de soutien du monde associatif enghiennois.

AUTRES AIDES OU SERVICES :

En lien avec les outils de communication, nous aidons également les associations membres à porter leurs propres informations culturelles à la connaissance du public par l'intermédiaire du Miroir des Cultures qui partage, trois fois par an, ses pages entre les activités du Centre culturel et le calendrier des activités des associations membres. Parallèlement, nous transmettons sur demande leurs informations via notre mailinglist, très largement, ou plus spécifiquement à la presse.

A ce niveau, une étape importante a été franchie en 2008 puisque le site Internet du Centre culturel (www.ccenghien.be), longuement désiré, a pu enfin voir le jour grâce à l'investissement d'un membre du Conseil culturel désireux de partager avec le plus grand nombre ses connaissances dans le domaine. D'une utilisation relativement simple, ce site a la particularité d'offrir un agenda ouvert à toutes les associations culturelles et socioculturelles de l'entité qui désirent y mettre leurs informations de leur propre initiative. Cet outil se présente donc comme un moyen de communication fédérateur où chacun peut y récolter et (ou) échanger des informations et promouvoir les activités locales sur un rayon plus large.

A l'initiative du Conseil culturel, le Centre culturel offre tous les 2 ans dans le courant du mois de septembre une vitrine aux associations lors de l'organisation de la « Journée des Associations ». Cette journée particulière qui rencontre une forte adhésion se présente sous la forme d'un salon d'information, de rencontre, d'échange et de promotion des associations. Cette activité a pour objectif de permettre tant aux visiteurs occasionnels de rencontrer toute la diversité du monde associatif enghiennois qu'aux diverses associations de l'entité de présenter concrètement leur objet et pratiquement leurs activités tant à la population locale qu'aux visiteurs extérieurs. Mais elle donne aussi l'occasion à chacun des membres présents de l'ensemble des associations représentées de se retrouver autour d'un projet commun et ainsi créer la possibilité de nouvelles adhésions et de futurs partenariats.

Enfin, dans le cadre d'activités de spectacles organisés par les associations membres qui nécessitent la mise en place d'une billetterie, nous pouvons assumer le rôle de relais d'information et la prise de réservation pour l'association qui le sollicite (Festival Musical, Fréquence musicale, Troupe de théâtre du Blé vert...)

Diffusion et mise en valeur du patrimoine

PROGRAMME REGULIER DE DIFFUSION D'ŒUVRES POUR DES PUBLICS DIFFERENCIES :

La politique de diffusion du Centre culturel propose une programmation variée (théâtre, conte, cinéma, musique, arts de la rue, exposition...) pour des publics divers tant par leurs centres d'intérêt que par leur âge sans toutefois prétendre que nous touchons à tous les genres.

Il est en effet clair, vu le type d'infrastructure (nous n'avons pas de salle de spectacle « équipée » en tant que tel), qu'il est impossible de concurrencer nos voisins (Lessines, Ath, Tubize, Bruxelles) en la matière mais que nous devons jouer sur la qualité de l'accueil et la spécificité de notre programmation pour attirer et éduquer tant un public local, très conservateur et en général peu curieux de culture, qu'extérieur, bien plus présent au jour d'aujourd'hui.

Nous axons principalement nos choix sur des spectacles dits de petite jauge qui adoptent des formes artistiques souples qui puissent s'adapter aux caractéristiques de la salle (2^{ème} étage de la Maison Jonathas) mais nous organisons également des activités de diffusion en décentralisation dans d'autres salles de la commune et en extérieur tant à Enghien qu'à Marcq et Petit-Enghien.

Nous privilégions donc les formes artistiques proposées généralement par le théâtre de cabaret mais nous soutenons également particulièrement l'impro, le conte et les arts de la rue ainsi que la chanson française et les jeunes groupes « rock » notamment à l'occasion de la Fête de la musique. Dans ce cadre, nous nous ouvrons sur le plan artistique prioritairement aux jeunes artistes locaux, de la région et de la Communauté française tout en accueillant régulièrement des artistes étrangers notamment dans le cadre des tournées Asspropro.

CINEMA :

Depuis 2005, le Centre culturel en collaboration avec Madame Penninck, professeur et animatrice du ciné-club et le soutien de l'Association des Parents de l'Athénée d'Enghien, propose régulièrement le mercredi de septembre à juin tant aux jeunes qu'aux adultes une programmation diversifiée de films qui touchent tant au langage propre du cinéma d'art et d'essai, qu'aux sujets actuels de société et qu'aux valeurs que nous défendons.

Si le Ciné Club « adulte » vise, notamment, à sensibiliser le public au 7^{ème} art et aux messages que celui-ci véhicule, il le fait prioritairement dans une perspective citoyenne en instaurant, après la projection du film, un espace de parole et de débat dans lequel s'échangent les différents points de vue des spectateurs présents sur la forme et le contenu du film présenté.

Quant à la programmation du mercredi après-midi, tout en offrant un accès à la culture et au cinéma aux plus jeunes d'entre nous, elle se propose de leur ouvrir une fenêtre sur la richesse du film d'animation et de la jeunesse en général qui va au-delà de l'esthétique dominante en la matière. Notre intention à ce niveau, est donc de faire découvrir aux jeunes de tranches d'âge différentes des univers plastiques particuliers, de les surprendre et de susciter curiosité et réflexion en amenant sur l'écran des sujets qui puissent leur parler.

Entre 2005 et 2008, ce n'est donc pas moins de 37 films (cf. rapports d'activités) qui furent présentés et suivis avec un engouement variable selon le film, le ciné-club « jeunes » (45 personnes en moyenne) étant plus fréquenté que celui des adultes (14 personnes en moyenne).

Nous avons pu également toucher à l'une ou l'autre occasion directement plusieurs classes d'étudiants des écoles secondaires d'Enghien en leur projetant des documentaires d'investigation et

d'actualité. Plusieurs séances furent ainsi programmées à la Maison Jonathas. Nous avons notamment projeté et animé le « Cauchemar de Darwin » sur la problématique de l'exploitation des pays du tiers monde, en lien avec l'écologie et « 10ème chambre, Instants d'audiences » qui leur a fait découvrir le système judiciaire de l'intérieur. Ces deux films aux messages forts ont beaucoup impressionné les jeunes. Les débats furent animés et marqués par de multiples réactions qui démontrent, si besoin en était, de l'utilité de faire accéder les adolescents à ce type de films-témoignages afin de les instruire sur les diverses réalités de la vie et de les encourager à devenir des citoyens 'actifs'.

Enfin, depuis 2 ans lors de la Semaine contre le racisme nous projetons, lors d'une séance publique qui termine une soirée de rencontre multiculturelle et festive organisée dans le cadre du projet « D'Ici et d'Ailleurs », des courts-métrages réalisés pour le concours de créativité «contre le racisme» organisé par le Mrax et Média Animation. A cette occasion, le public participe activement, en tant que membre du jury, au vote de ce concours.

THEATRE(S) – CONTE EN SALLE :

« Mettre l'accent sur la programmation théâtrale, parent pauvre de la culture au niveau local » étant un des axes prioritaires du contrat-programme, le Centre culturel d'Enghien a étendu son offre dans le domaine au fur et à mesure que ses moyens techniques le lui ont permis. Ainsi, d'une diffusion de 3 spectacles en 2005 nous sommes passés en 2008 à 11 spectacles touchant à différentes formes de théâtres (cabaret-théâtre, théâtre de tréteaux, clown, impro, théâtre jeune public...) et au conte.

Comme indiqué brièvement plus haut, depuis que nous avons intégré la Maison Jonathas, nous avons décidé, afin notamment de conférer une identité plus forte au Centre culturel d'Enghien, d'occuper plus régulièrement la salle polyvalente du deuxième étage et d'y ériger peu à peu une salle de spectacle tournée, de par ses caractéristiques, vers des spectacles dits de petite jauge (de 50 à 130 places selon la configuration mise en place).

La programmation théâtrale y est assez éclectique puisqu'elle se tourne aussi bien vers des spectacles de type comédie sociale, burlesque ou clownesque (quelque fois en lien avec des projets transversaux comme « D'Ici et d'Ailleurs » ou la « Journée des femmes ») : « De Bel Air à Val d'Or », « Les Charlottes », « Belle mer d'Amazonie », « Faire le malin est le propre de tout imbécile », « Parlez après le signal sonore », « Souriez, vous vieillissez », « Psychose dans le poulailler », « Les soliloques de Lucil Loque », « Contre-naissance d'un clown »... ; à l'attention du jeune public : « Monsieur Edouard et Madame Nelly », « l'Ogre des Toilettes », « Baborco », « Il était une fois la terre », « Magic Wood », d'impro : rencontres d'impro avec les Mozatouvas (l'équipe issue de l'atelier du Centre culturel), 1^{er} Festival Impro World Tour, rencontres de championnat Wallonie Picarde ; de conte : Michèle Nguyen « Amadouce », Ahmed Hafiz « Viva l'Azouza », Colette Migné « Petits arrangements sous l'édredon », Samy Diankha, « Bloc opératoire 42 », José Sculier « contes de Noël »...

Depuis 2008, nous y présentons également des productions « amateurs » créées dans le cadre des stages de théâtre du Centre culturel tels « Ce n'est plus la saison des fraises » (2008-2009), « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes » (dans le cadre du projet « d'Ici et d'Ailleurs » 2009) ou initiées par des troupes amateurs de la région comme « Ribes & Ribes & Colégram » jouée par la Troupe Joyeuse de Silly (2008).

THEATRE DE TRETEAUX ET FORAIN, ARTS DE LA RUE ET CONTE :

Théâtre de tréteaux et forain

Le Centre culturel d'Enghien a collaboré entre 2004 2007 au projet du « Théâtre des Tréteaux », initié par la Maison culturelle d'Ath et soutenu par la Province du Hainaut qui voyait également la participation de plusieurs Centres culturels de la région : Ath, Enghien, Lessines, Pays des Collines et Beloeil.

Nous avons accueilli pendant cette période plusieurs spectacles tels *Ophaboom Théâtre* « Robin Hood », *Mascarpone* « On va en faire un fromage », « L'Opéra pompier » (3 séances), *La Cie pour Rire* « Gitans », *La Société Royale des Marionnettes St Gilloises* « Le Meunier des Fonds de Quarreux » et *la Cie de la Sonnette* « Juliette et Roméo ».

Notre volonté, à travers ce projet a toujours été de décentraliser la diffusion en apportant le théâtre « populaire » de tréteaux ou forain au sein des villages et des quartiers (Enghien, Marcq, Petit-Enghien), sur la place publique, dans une tentative de toucher tous les publics.

Si, globalement le Centre culturel dégage une évaluation positive de cette expérience car il a pu être présent comme recherché dans les différents villages en offrant des spectacles de qualité suivis par un public relativement nombreux (de 50 à 200 spectateurs selon les spectacles), l'initiative c'est toutefois peu à peu essoufflée chez nos différents partenaires. En effet, ceux-ci ont subi, plus que nous peut-être, certains revers en termes de public, les conditions climatiques aléatoires, obligeant souvent les organisateurs à se replier dans des lieux pas toujours adéquats pour ce type de spectacles, n'étant pas étrangères à cet échec.

Cet échec relatif d'un projet qui se voulait régional, ne nous a cependant pas fait abandonner notre objectif d'aller à la rencontre des publics sur la place publique, dans les jardins ou les Parcs. Ainsi, en 2008, avons-nous présenté 2 spectacles qui rencontraient cet esprit : *Lorgnette* dans « Poscriptum » et *la Cie du Tarmac* dans « Une installation vagabonde », un spectacle de rue, gratuit, ludique et pédagogique qui proposait aux spectateurs une approche singulière de l'art contemporain dans le cadre de la 4^{ième} édition du Parcours d'artistes.

Les arts de la rue et le conte

En 2005, le patrimoine et le Parc d'Enghien en particulier ayant été identifiés comme « axe transversal », le Centre culturel a cherché à dynamiser celui-ci sur le plan culturel, du théâtre de tréteaux (« Opéra pompier » « Juliette et Roméo ») ainsi qu'une balade contée (Viviane Van Coppenolle) furent ainsi proposés.

Un projet plus ambitieux et fédérateur fut longuement mûri au sein du Conseil culturel. Cette réflexion déboucha en 2006 sur la création d'un parcours-spectacle, la « Balade contée entre chien et loup », mêlant conte et arts de la rue. Ce projet offrait ainsi véritablement l'occasion pour le Centre culturel de mettre en valeur tant le patrimoine qu'abrite le Parc d'Enghien sous un 'jour' particulier, que le savoir-faire du Centre culturel en la matière.

La « Balade contée », répondait donc parfaitement aux objectifs prioritaires fixés dans notre contrat-programme au niveau du développement culturel recherché et a très vite connu un indéniable succès auprès des participants et du public.

Chemin faisant, ce projet s'est établi notamment sur une collaboration large d'opérateurs culturels de la région : Maison Culturelle d'Ath, le Centre des arts de la rue et le Centre culturel de Silly, La Petite Valise aux Rêves asbl, Centre Fame's, l'Académie d'Enghien, l'UCP Senior... et le soutien de la Province du Hainaut sur le plan de l'animation des stages : DGAC, SPJ et sur la participation

active des forces vives du Centre culturel (les acteurs et conteurs issus des stages du Centre culturel et les différents bénévoles présents sur tous les volets : créatifs et techniques) en y adjoignant des Compagnies professionnelles du secteur des arts de la rue et du conte.

Aujourd'hui, le projet continue d'évoluer et de prendre de l'importance aussi bien au niveau de la présence artistique « amateur » (nous passons de 17 stagiaires en 2006 à 40 pour l'édition 2009) et « professionnelle » (une vingtaine de Compagnies et conteurs), qu'au niveau du soutien de la population locale (nous accueillons de plus en plus de bénévoles) et de la présence du public (de 360 en 2006 à plus de 600 en 2008).

MUSIQUE

Café-concert

Parallèlement au théâtre en salle, le Centre culturel propose une programmation musicale axée principalement sur des chanteurs d'expression française et des spectacles musicaux atypiques (mélange de genres : théâtre – conte – chanson). Ont ainsi été accueilli dans le cadre de café-concert de jeunes artistes montant comme Deux Accords diront, Stéphanie Blanchoud, O'Tchalai, « Babborco », Licalune, Jean-Paul Den, Guillaume Ledent, « Amours et grivoiseries », Bloc Opératoire 42.

Fête de la musique

Chaque année, le Centre culturel d'Enghien s'appuie sur l'événement de la Fête de la musique pour présenter des artistes locaux et régionaux au public qui vient aujourd'hui, en nombre (public estimé à 500 personnes), écouter les différents concerts.

Avec l'aide de la Ville et l'échevinat de la jeunesse, nous avons pris l'option depuis 2007 de proposer un programme plus axé sur des jeunes groupes rock locaux et de la région en recherche d'une scène équipée d'une sonorisation professionnelle pour perfectionner leur jeu de scène. C'est ainsi qu'une vingtaine de groupes purent faire leurs gammes ces 2 dernières années. Toutefois, la demande de participation allant grandissant, notamment du côté des groupes semi-professionnels, nous nous dirigeons vers une formule partagée entre notre soutien aux jeunes groupes montants et notre souhait de donner la possibilité aux artistes plus aguerris de participer à la Fête, tout en veillant à proposer des univers musicaux différents pour des publics différents.

EXPOSITIONS

Expositions thématiques

Jusqu'à il y a peu, faute de lieu et de matériels adaptés pour ce type de manifestations artistiques, les expositions qui furent montées, le furent nécessairement dans le cadre de projets transversaux en lien avec l'éducation permanente (cf. dossier de reconnaissance p.45).

Chaque année, dans le cadre du projet « D'Ici et d'Ailleurs » qui traite de la problématique des immigrés, de leur « intégration » et du racisme, plus particulièrement sur le plan local est proposé une exposition-reportage en lien avec la thématique traitée et notamment depuis 2 ans une exposition de portraits-témoignages réalisée par un groupe de jeunes adolescents de la commune : Sak-Ado.

Dans le même registre, sur une proposition de Michel Faucq, membre du Conseil culturel, le centre culturel s'est engagé en 2006 sur une réflexion à propos de la "protection des ressources génétiques" et de "l'agriculture durable". Entre autres activités programmées, une exposition : « Les Légumes Oubliés... Retrouvés » réalisée par le Dr. Vét. Josy Arendt et mise à disposition par Hainaut développement retraçant l'histoire, les caractéristiques et l'utilisation culinaire de nombreux légumes et plantes aromatiques méconnues du grand public fut installée dans les Ecuries du Parc d'Enghien. Dans le même temps, de nombreux plants et plantes étaient présentés dans des bacs spécialement aménagés au sol alors que d'autres plants et légumes, introuvables dans les grandes surfaces, étaient exposés dans des vitrines. La projection d'un documentaire « The future of food » de Deborah Koons Garcia et deux conférences sont venues compléter l'ensemble et apporter une réflexion supplémentaire sur le sujet.

Parcours d'artistes

Une des premières activités du Centre culturel en 2002, le Parcours d'artistes en sera à sa 5^{ème} édition en 2010. Activité devenue incontournable de la vie culturelle à Enghien, le Parcours d'artistes accueille à chaque édition un nombreux public (plus de 500 personnes) à découvrir les œuvres de ± 40 artistes (peintres, sculpteurs, bijoutiers, dessinateurs, graphistes, photographes...) d'Enghien et de la région, dans leur atelier ou encore dans un bâtiment représentatif du patrimoine local : Maison Jonathas, Porche, Ecuries, Couvent des Capucins d'Enghien et dans les villages...

Le public peut également y apprécier des expositions collectives « Reflets », « Ces gens d'Ici venus d'Ailleurs » ou « L'Art fait parler de lui » qui présentent des collages créés lors d'ateliers « collages » qui questionnent la relation art-public. C'est aussi l'occasion pour les visiteurs de découvrir des artistes à l'œuvre (atelier 'graf', caricaturiste, dentellière...) et des artistes de rue.

Orcadre

De part l'octroi de l'entièreté du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas, le Centre culturel se retrouve doté depuis 2008 d'une petite salle polyvalente. Si celle-ci peut être utilisée à diverses fins (salle de réunion et de conférence, lieu pour les ateliers), la réflexion menée au sein du Conseil culturel a abouti sur la nécessité de créer un lieu d'exposition adéquat qui pourrait accueillir non seulement des expositions thématiques en lien avec l'éducation permanente mais de proposer également un programme d'exposition qui s'ouvrirait vers les arts plastique contemporains, un volet artistique totalement négligé jusqu'à présent.

Pour ce faire, il a été décidé de créer une identité particulière pour ce lieu qui par ailleurs sera utilisé à d'autres fins. L'espace d'exposition a donc pris le nom d'Orcadre, un nom riche de sens par rapport à l'affectation de la salle et un logo lui a été attribué. Pour l'heure, aucune programmation n'a été établie, aucun choix d'ordre esthétique ou de politique d'exposition n'ayant été opéré, mais l'idée la plus répandue serait de pouvoir mettre les expositions et les artistes invités en corrélation avec des problématiques sociétales, des événements culturels nationaux ou en dialogue avec le patrimoine local (Musée de la Tapisserie, dentelle au fuseau...). Notre souhait serait également de pouvoir sensibiliser non seulement le tout public mais surtout toucher plus particulièrement le public scolaire en ouvrant un espace de dialogue et de réflexion autour des arts d'aujourd'hui par l'intermédiaire d'animations et d'ateliers éducatifs.

Afin d'ouvrir ce dialogue, une première exposition photographique a néanmoins vu le jour en février 2009 : « Aubades » ou l'inépuisable tentative de décrire l'amour de Céline Marique et a inauguré officiellement Orcadre comme un nouveau lieu de culture.

Education permanente, identités, formation

Des initiatives transversales ont été mises sur pied dans ce domaine durant la période 2005-2009. Elles ont pour la plupart déjà été évoquées ci-dessus : « **D'Ici et d'Ailleurs** », « **Sak-Ado** », « **Les légumes oubliés** » et sont largement développées tant dans le dossier de reconnaissance (secteur éducation permanente, situation actuelle, pages 45 à 49) que dans les différents rapports d'activités.

Au-delà de ces projets citoyens, le Centre culturel a également développé ou participé à d'autres activités de sensibilisation qui concourent à la citoyenneté responsable :

- « **Place aux enfants** », une journée ludique et pédagogique qui sensibilise à la citoyenneté les enfants de 8 à 12 ans. Organisée conjointement avec le Service social de la Ville d'Enghien et avec le soutien d'accompagnateurs bénévoles, nous invitons chaque année une vingtaine de jeunes d'Enghien à aller à la rencontre du monde du travail des adultes.

- « **Rues Libres** », coordonné par l'asbl Empreintes et la Ville d'Enghien, cette initiative se veut être une semaine, ludique et pédagogique, de sensibilisation des jeunes à la mobilité en général et à une idée de mobilité alternative en ville en particulier. C'est aussi à cette occasion l'opportunité de combiner l'effort et le travail réalisé par un grand nombre d'associations locales au service d'une société durable. Lors de cette journée, le Centre culturel propose plus spécifiquement des activités artistiques en lien avec les centres d'intérêts des jeunes d'aujourd'hui.

- « **La Journée des femmes** », en partenariat avec les groupes et associations féminines d'Enghien, le centre culturel a contribué en 2008 à faire le point sur la situation de celles-ci dans notre société tant au niveau de leur bien-être physique que psychologique. Cette journée gratuite d'information et de sensibilisation s'est articulée le matin, en présence de nombreux experts, autour d'une réunion d'information et d'échange sur la problématique des violences conjugales et l'après-midi autour d'une séance d'information et d'échange sur des savoirs et techniques liés au « Bien Etre ».

- « **Annoncer la couleur** », nous avons accueilli, dans le cadre de notre projet D'Ici et d'Ailleurs et en collaboration avec la Province du Hainaut, des formations gratuites reconnue par l'Institut de la Formation en cours de carrière de la Communauté française. Animée par Mme Fabienne Malaise, promotrice du projet pour la Province, celle-ci avait pour objet de sensibiliser les participants (professeurs, éducateurs, assistants sociaux...) aux relations Nord-Sud en leur offrant une vision ouverte et des outils originaux pour aborder le thème.

- « **Promotion pour la santé** », sur une proposition de Frédéric Hondekyn, coordonnateur du CIDEPS d'Enghien, l'asbl Santé, Communauté et Participation (SaCoPaR), le CIDEPS d'Enghien et le Centre culturel, co-organisateur de l'événement, ont invité, avant les élections, tant la population que les politiques à donner leur avis sur l'action qui serait à mener par nos candidats et mandataires politiques en matière de politiques communales de la Santé. Afin d'asseoir le débat, animé par le responsable "culturel" de SaCoPaR, Claude Bonte, un spectacle de théâtre d'intervention a été joué par la Cie Maritime. Intitulé « De Bel Air à Val d'Or ».

- « **les assuétudes** » porté par l'Athénée Royal, le Centre culturel a collaboré à ce projet dont l'objectif était de sensibiliser les adolescents, au travers d'une exposition, au problème des assuétudes qui entraîne les jeunes vers des consommations de produits dangereux et en particulier dans la façon de les consommer appelée le « réflexe-produit ».

De plus, le Centre culturel a encore proposé indépendamment ou en partenariat quelques conférences en lien avec les projets citoyens qu'il défend :

- un discutons-en autour du phénomène des marques ;
- une conférence-débat sur « les apports de l'histoire aux débats actuels sur les migrations » par Anne Morelli en collaboration avec le Cercle laïque d'Enghien-Silly ;
- deux conférences sur les légumes oubliés par Michel Faucq et Noël Vantomme.

Création

Balade contée

Le Centre culturel a fait le choix avec la « Balade contée » de soutenir un projet de création qui regroupe non seulement de jeunes acteurs amateurs locaux formés dans nos ateliers mais également d'accueillir des volontaires du cru et de la région.

Ce spectacle, vécu par les spectateurs comme une aventure inoubliable, merveilleuse et magique, se monte notamment sur une histoire chaque fois renouvelée, imaginée et écrite par Christine Ergo, animatrice au Centre culturel, en fonction du nombre, des disponibilités et des aspirations des acteurs qui participent aux stages préparatifs et(ou) au spectacle.

Cette démarche créative à risque exige un investissement très important de la part des participants qui ont à créer et donner vie à un personnage qui tient un rôle essentiel dans l'histoire qui se raconte au public aux détours des chemins de la balade. Cette exigence se reporte également à l'ensemble des équipes, qu'elles s'occupent de la création des costumes, des décors, de la mise en scène, de la conduite d'acteurs, de l'intendance, de la technique ou de l'accueil du public.

L'objectif est ici de créer une dynamique qui en impliquant le plus largement possible la population locale dans un processus créatif participatif pourra avoir des effets positifs sur d'autres aspects du développement culturel.

Mais c'est aussi l'occasion pour le Centre culturel de mettre en valeur, à travers ce parcours-spectacle, le superbe patrimoine qu'offre Enghien et son Parc et d'inviter aussi bien les visiteurs extérieurs à le découvrir que les enghiennois à le redécouvrir sous un 'jour' particulier.

Créations théâtrales

Depuis quelques années maintenant, les différents stages de théâtre organisés lors des vacances scolaires à l'adresse des adolescents ont débouchés peu à peu sur le désir des participants à aller de l'avant en s'impliquant dans la création d'un spectacle qui serait joué en public. Le processus mis en marche, une première pièce fut créée en 2008, « Ce n'est plus la saison des fraises », suite au stage « Rendez-vous avec l'amour ». Une pièce inédite sur un texte original de C. Ergo qui parle de la difficulté de communiquer, de douleurs à surmonter, de destruction et de construction mais qui parle surtout d'Amitié et d'Amour et qui fut présentée une première fois en public, à la fin du stage et rejouée en 2009.

Ce processus créateur a été renouvelé lors d'autres stages en 2008 et 2009 avec un autre groupe d'adolescent. « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes », une pièce imaginée et écrite conjointement par le groupe et les animatrices sur le thème de la différence et qui sera jouée en 2009 dans le cadre du projet « D' Ici et d'ailleurs » et de la Semaine contre le racisme.

Créativité et expression

Le Centre culturel propose au long de l'année tout un panel d'ateliers de loisirs actifs et de stages qui participent dans le cadre de l'écriture, du conte, du théâtre et de l'impro à l'instauration de dynamiques transversales.

La situation actuelle et le contenu de ces ateliers et stages ayant été déjà largement développée dans la partie orientations du dossier de reconnaissance, j'engage le lecteur à se référer aux pages 36 et 37 de ce document pour s'en faire une représentation globale ou de parcourir les divers rapports d'activités afin d'élargir sa vision.

Communication et Promotion

Là aussi, afin d'éviter les redites, je ne peux que vous renvoyer au descriptif détaillé du paragraphe « Communication – média » que contient le dossier de reconnaissance à la page 42.

Néanmoins pour rappel, le Centre culturel appuie sa communication sur :

- **Le Miroir des cultures – reflets du Centre culturel** », un magazine d'information publié à 5700 exemplaires tous les 4 mois (janvier-avril, mai-août, septembre-décembre), il présente non seulement le programme d'activités du Centre culturel, mais également les manifestations des associations membres.
- Le **Petit News** : calendrier mensuel de la Ville distribué en toutes boîtes.
- Le **Grand News** : magazine trimestriel d'information édité par la Ville et distribué en toutes boîtes sur l'entité.
- Le **Dicidela** : magazine culturel régional de la MCA distribué sur le Pays Vert et mis à disposition chez tous les opérateurs culturels ou touristiques du Hainaut occidental.
- Les **affiches** et **flyers** : réalisés au sein de l'équipe ou par un graphiste professionnel.
- La **presse écrite** (Courrier de l'Escaut, DH, Le Soir, La Libre Belgique, Passe-Partout, Vlan...), la **radio** (Vivacité, La Première) et la **télévision communautaire** (Notélé).
- Les **Sites web** : le Centre culturel peut s'appuyer sur le site officiel de la Ville d'Enghien 'www.enghien-edingen.be' et sur le site de l'ACHO 'www.acho.be/ccenghien' qui héberge notre mini-site, et sur des sites Internet gratuits comme « Que faire ? », « Plaisir d'offrir », « Province du Hainaut », ainsi que sur des sites partenaires tels que la « Fureur de Lire », « Je lis dans ma commune » ou le « Mrax ».
- **www.ccenghien.be** : courant 2008, le site du Centre culturel a été mis sur la toile. Il est articulé aujourd'hui autour d'une présentation du Centre culturel (historique, lieu, équipe, missions...), des activités du Centre culturel, d'un registre d'informations (comment devenir membre ?, les aides-services, répertoires des associations membres...), de galeries photos et vidéos et d'un agenda ouvert aux associations socioculturelles.



- DOC 7 -

**NOTE DE PROCEDURE D'ÉVALUATION
MISE EN ŒUVRE PAR LE CENTRE CULTUREL**



Préambule :

Régulièrement, des évaluations sont faites sur les activités qui se sont déroulées, tant par les animateurs qu'au sein du Conseil culturel et du Conseil d'Administration.

Si le Conseil d'Administration se penche plus volontiers sur les résultats quantitatifs, des réflexions et débats sont néanmoins régulièrement mis sur la table afin d'établir si les activités mises en place répondent pleinement aux missions qui incombent aux Centres culturels et aux objectifs qui ont été fixés dans le contrat-programme du Centre culturel d'Enghien. Ceci peut engendrer des discussions intenses à propos des axes prioritaires de notre contrat-programme comme à propos de notre politique de diffusion.

Au niveau du Conseil culturel, pourvoyeur d'idées et initiateurs de projets, l'adoption d'un processus participatif dans l'élaboration des projets et d'une démarche d'évaluation « qualitative » des activités réalisées sont en apparence davantage soutenus, voire intégrés, par la majorité des membres actifs.

Toutefois, ce processus ne prend pas toujours directement et systématiquement en compte les axes de développement ainsi que les objectifs fixés à moyen terme qui devraient nécessairement traverser les activités mises en place.

En effet, si dans l'élaboration des projets et des activités, les membres du Conseil culturel se réfèrent plus « naturellement » aux missions et objectifs du Centre culturel, les évaluations peuvent, par contre, sembler parfois un peu superflue, les conseillers préférant parfois se cantonner à une critique d'ordre organisationnelle de l'activité plutôt que véritablement de fond qui s'attache à donner du sens à l'action qui a été menée ou à mener.

Procédure de la méthode d'évaluation concertée :

Pour évaluer le projet « Centre culturel », nous devons nous référer au décret qui confère aux centres culturels certaines missions mais également aux axes de développements socioculturels inscrits spécifiquement dans le contrat-programme et aux objectifs opérationnels déclinés et développés dans le dossier de reconnaissance.

Il était donc important, dans un premier temps, de clarifier l'enjeu de cette évaluation et d'en informer le plus largement possible les personnes qui gravitent ou non autour du Centre culturel : instances (CA ; CC) ; associations de fait ou asbl, membres et non membres du Centre culturel ; artistes et groupes artistiques ; comités de quartier ; autorités publiques ; partenaires culturels régionaux ; citoyens de tout âge... ceci afin de créer un intérêt auprès d'un large éventail de personnes et instaurer ainsi une dynamique socioculturelle à laquelle ces personnes se sentiront concernées en tant qu'acteur.

De cette étape d'ouverture vers le plus grand nombre, nous est parvenu quelques réflexions, avis, suggestions propositions de vive voix, par mails ou par courrier. A partir de cette matière première, il s'est agi ensuite d'impliquer plus particulièrement un « groupe porteur » qui a eu pour fonction de cadrer dans un premier temps et plus spécifiquement le type de démarche à entreprendre au niveau de la procédure et de la méthode d'auto-évaluation du contrat-programme.

Pour ce faire, un certain nombre de documents (rapport d'appréciation de base de l'animateur-directeur, notes de l'Inspection, procès-verbaux de réunions divers, documents de travail, rapports d'activités annuels, contrat-programme, dossier de reconnaissance, ...) ont été mis à disposition du groupe afin que chacun puisse se faire une représentation la plus juste et précise

possible de la situation et de l'action du Centre culturel, des objectifs qu'il a poursuivi et qu'il poursuit ou non actuellement, ceci afin de dégager des pistes pour le futur.

Le groupe porteur s'est constitué lors de la réunion du Conseil culturel en date du 22 octobre 2007 dont le point principal était l'évaluation du Contrat-programme, certaines personnes présentes : Michel Faucq, Bénédicte Devroede, Josiane Gillaer, Philippe Ghysens, Laurent Vanbergie, Christine Ergo se sont déjà engagées fermement dans le processus. Ce Conseil culturel a, par ailleurs, permis de dégager les premières pistes de réflexions et des propositions quant à la démarche à adopter qui ont été néanmoins clarifiées par la suite.

Ce groupe restreint a eu donc prioritairement pour tâche(s) de préciser :

- les questions de départ,
- de relever les questions stratégiques en lien avec les objectifs,
- d'identifier les activités et projets porteurs et fédérateurs du Centre culturel afin de pouvoir analyser la pertinence des actions qui ont été soutenues par rapport à ce qui a été fixé au départ dans le contrat-programme,
- de tenter de porter un jugement sur l'efficacité de ces mêmes actions sous forme d'hypothèses,
- d'essayer de mesurer les effets et impacts de ces actions en regard des résultats vus en termes d'efficacité sur le plan quantitatif et qualitatif.
- de gérer dans le temps les différentes étapes de cette auto-évaluation « prospective » en prenant en compte la date de remise finale du « rapport général de la période écoulée » que le Centre culturel doit soumettre à la Communauté française.

Les réunions d'évaluation participative ont été programmées régulièrement après la tenue du Conseil culturel « classique ». Trois réunions de travail plus spécifiques furent programmées à cet effet : le 22 octobre 2007, le 21 janvier 2008, le 22 mai 2008, à charge de l'animateur-directeur de reprendre les idées et propositions développées dans une synthèse

Il s'est agi également pour le groupe porteur de rendre compte, à intervalles réguliers, au groupe « élargi » (cf. présentation des compétences des personnes et leur appartenance à différents groupes sociaux, p. 25 du dossier de reconnaissance 2009-2013), dans un souci d'échange pluraliste et démocratique, des résultats de la démarche entreprise ceci afin de préciser et/ou de dégager à terme les axes prioritaires et les objectifs du prochain Contrat-programme.

Le contenu des travaux a également été régulièrement porté par l'animateur-directeur à la connaissance des administrateurs qui pouvaient ainsi intervenir dans l'analyse prospective et réagir aux propositions que le groupe porteur soumettait et proposer éventuellement des ajustements.

Au final, les axes prioritaires du nouveau contrat-programme proposés par le « groupe porteur » furent présentés, discutés et approuvés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2008 (cf. Partie relative aux délibérations des pouvoirs publics associés p.107 du dossier de reconnaissance 2009-2013).



- DOC 9 -

**COMPTES ET BILAN RELATIFS AUX EXERCICES
APPROUVES PAR LES INSTANCES
ET SIGNES PAR LES MANDATAIRES**





- DOC 10 -

**DESCRIPTION DES AIDES DIRECTES ET
INDIRECTES ET DES INFRASTRUCTURES
MISES A DISPOSITION DU CENTRE CULTUREL
PAR LES POUVOIRS PUBLICS**



AIDES DIRECTES

Depuis 2006, la Ville d'Enghien dépasse largement ses obligations en nous octroyant une subvention annuelle fixe de 51000€. Pour plus de précision, je vous propose de vous référer à la partie relative au volet financier et d'investissement des pouvoirs publics associés p.94 du dossier de reconnaissance 2009-2013 et plus particulièrement aux résultats des comptes.

AIDES INDIRECTES

La commune met ponctuellement du personnel communal à disposition du Centre culturel dont l'estimation est chiffrée à 30 jours de travail sur l'année, soit 1.500 €.

La Commune met également à sa disposition à titre gratuit et de manière ponctuelle et ce dans la mesure de leur disponibilité :

- les podiums destinés à l'organisation de spectacles ;
- le matériel de sonorisation et d'éclairage dont elle dispose ;
- les grilles caddies.

INFRASTRUCTURES

	places	réunion	spectacle	concert	exposition	conférence	musée
Maison Jonathas Rez-de-chaussée	75	x	(x)	(x)	x	x	Musée de la Tapisserie
Maison Jonathas 2 ^{ième} étage	120	x	x	x	x	x	Au 1 ^{er} étage
Annexe « Jonathas »	40	x			(x)	(x)	
Porche	25	x					
Ecuries	250		(x)	(x)	x	x	
Château d'Enghien	100		(x)	(x)	x		
Salle des Acacias	1000	x	(x)	(x)	x	x	

En 2008, dans la nouvelle convention qui nous lie à la Ville, il a été convenu d'un prix de location pour les bureaux et pour les bâtiments cités ci-dessous, qui a été fixée à 10 €/m2.

La Ville s'engage à verser au Centre culturel sous forme de subvention complémentaire le montant total de cette mise à disposition de telle manière à couvrir les frais de location des locaux et annexe précités.

Cette intervention annuelle complémentaire de la Ville s'élève à 17.380 €.

Pour contribuer au bon fonctionnement du Centre culturel, la Commune met à sa disposition à titre onéreux et de manière permanente, tout ou partie des bâtiments suivants :

- les locaux du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas, sise rue Montgomery, 7 à 7850 Enghien, à l'exception du musée du CPAS. Ces locaux comptent une superficie de 94 m2 et donc un prix locatif de 940 € par mois ;

- l'annexe de la Maison Jonathas, sise rue Montgomery, 7 à 7850 Enghien, à raison de 300€ par mois ;
- la salle du deuxième étage de la Maison Jonathas, sise rue Montgomery, 7 à 7850 Enghien, pour l'organisation de ciné-clubs, de spectacles, de formations ou ateliers, d'expositions, à raison de 1.000 € (40 jours d'occupation x 25 €).

La Commune met à sa disposition à titre gratuit et de manière ponctuelle et ce dans la mesure de leur disponibilité :

- les infrastructures du Parc communal (Salle des Acacias, Ecuries, Porsche) pour des activités de plein air (Balade contée) et des activités extraordinaires (Parcours d'artistes, Journée des Associations, expositions) et en cas d'intempéries, comme solution de repli, à couvert ;



- DOC 14 -

**PROCEDURE, METHODE, CRITERES
ET INDICATEURS D'EVALUATION
A METTRE EN OEUVRE
POUR LE PROCHAIN CONTRAT-PROGRAMME**



PROCEDURE(S) POUR L'AVENIR

Si le concept d'évaluation participative n'était pas incorporé comme tel dans le précédent contrat-programme, le Centre culturel d'Enghien a été attentif, dès ses débuts, à intégrer au maximum la population dans ce processus citoyen. Cette démarche, garante d'un esprit d'ouverture et donc d'une véritable démocratie culturelle restera pour le prochain contrat-programme une ligne de conduite indéfectible, même si impliquer le plus grand nombre dans un processus d'évaluation participative reste difficile à mettre en place lorsqu'il s'agit pour la plupart de dépasser l'énumération de simples constats ou d'éviter la polémique stérile.

A ce titre, il n'est toujours facile pour l'équipe d'animation, très réduite, d'avoir le recul nécessaire face aux impératifs qui la presse, et les connaissances indispensables pour « maîtriser » tous les paramètres de l'évaluation participative. Il est donc important pour celle-ci de pouvoir se former tant sur les enjeux que sur les techniques que nécessitent ce type de démarche complexe afin d'en bien comprendre toutes les implications et de se décomplexer par rapport à la peur de l'échec.

Traditionnellement, la presque totalité des activités sont réfléchies et évaluées, au minimum, au sein de l'équipe d'animation dans le cadre d'activités de diffusion. Mais, dans le cadre de projets transversaux et(ou) qui touchent à une démarche d'éducation permanente, les évaluations sont nécessairement mises en place avec les différents partenaires ainsi que les participants (associations, opérateurs communaux, école/professeurs, groupes de jeunes, participants aux ateliers et stages...) par rapport aux objectifs poursuivis par chacun et en regard de l'impact mesuré. Moins formellement, nous interrogeons dans la mesure du possible également nos visiteurs (expos) et le public qui assiste à nos activités de spectacle.

Evidemment, le Conseil culturel et les commissions restent le lieu par excellence où le débat et l'évaluation sur les actions menées et à mener peuvent s'exercer. Ouvert à tous et donc pas limité par le nombre (cf. Conseil culturel p.24 du dossier de reconnaissance 2009-2013), nous avons la chance d'avoir un Conseil culturel qui prend réellement part au dispositif d'évaluation, tout au long de l'année.

Le Conseil d'administration, ainsi que l'Assemblée générale restent tout autant des interlocuteurs privilégiés qui ne manquent pas d'être sollicités et d'intervenir dans la réflexion, même si au niveau de l'Assemblée générale peu de représentants du monde associatif ou politique s'y sent vraiment impliqué et s'y engage.

Il y aura lieu aussi de tenter de développer encore, si réalisable, certaines approches. En cela, internet (site, forum, facebook) peut jouer un rôle important en touchant et en interpellant des personnes qui ont, peut-être, un avis éclairé à donner, même si cela reste souvent au niveau du ressenti ou de la critique facile, mais qui ne participent pas ou plus aux formes traditionnelles du débat citoyen.

METHODES

Afin d'évaluer les réalisations et interpréter les besoins et les attentes de chacun, il y aura lieu :

- d'identifier les personnes et groupes « ressources » ou non ;

En termes de personnes et de groupes « ressources », il faut considérer :

- les associations.
- les utilisateurs du Centre par rapport à leur provenance, leur âge, leurs centres d'intérêt...
- Le Conseil culturel et les commissions spécialisées.

- Les représentants politiques.
- Les responsables des ateliers et des stages.
- Les bénévoles.
- Les écoles (direction, professeurs et étudiants).
- les personnes « ressources ».
- Les personnes qui se sont montrées intéressées par notre action.
- Les artistes invités.
- Les autres opérateurs culturels de la commune.
- Les partenaires sociaux.
- Les partenaires régionaux (Centres culturels, agence culturelle, autres lieux culturels)
- La presse écrite et les médias.
- ...

- de définir les critères et les indicateurs sur lesquels se portera l'évaluation ;
- d'inviter les personnes et groupes identifiés à nous rencontrer et à se rencontrer ;
- d'investiguer auprès des utilisateurs ;
- de questionner ceux qui nous ignorent ou ne nous connaissent pas.

Il s'agira également à partir des actions fédératrices et des projets transversaux du Centre culturel de clarifier les questions stratégiques, en lien avec les objectifs fixés en terme de développement culturel dans le contrat-programme, qui seront portées à l'analyse des groupes « évaluateurs ».

Pour ce faire et afin d'essayer de mesurer les effets et impacts de ces actions en regard des résultats, il est indispensable de pouvoir fournir aux groupes des données objectives à partir desquelles ils pourront opérer une évaluation qualitative.

INDICATEURS

Pour se faciliter la tâche, il sera important de concevoir et de réaliser une série d'indicateurs chiffrés qui devrait permettre à l'équipe de mieux conduire les projets au quotidien en fonction des objectifs poursuivis et aux groupes porteurs de l'évaluation d'avoir une base objective sur laquelle ils peuvent s'appuyer, plutôt que de procéder par pressentiments ou allégations non étayées.

Il est clair que jusqu'à présent, peu d'indicateurs objectivables ont été définis. Des données chiffrées (coûts et produits des différents postes, nombre de spectateurs selon leur catégorie, fréquentation des ateliers et stages...) sont bien rassemblées dans des tableaux après chaque activité mais les différentes données sont encore rarement croisées entre elles et ne sont pas mises en perspective sur la durée. De fait, cela ne nous donne donc pas une représentation totalement fiable que ce soit pour chaque activité ou au niveau de la situation d'ensemble.

Il sera donc important, dans la mesure du possible, de rationaliser le prélèvement des résultats et de les rendre lisibles par tout un chacun sous forme de tableaux et de graphiques et de croiser ceux-ci avec des objectifs « quantitatifs » fixés au préalable selon une gradation de réussite ou d'échec.

Ceci dit, il s'agira absolument que les renseignements donnés par ces indicateurs quantitatifs soient mis en confrontation avec les autres approches (qualitatives), tout n'étant pas objectivable.